



JEUDI 23 MARS 2023

TOUS en grève et dans les manifestations !

Outre l'avis de la démocratie sociale, outre l'opinion de la population et plus particulièrement celle des travailleurs, le gouvernement a fait le choix de passer en force en dégainant le 49-3, un vice démocratique au lieu de soumettre sa réforme aux votes des représentants du peuple

**De l'ARGENT il y en a, aux FINANCES on sait ça !
64 ans, c'est NON BERCY**

Le gouvernement doit retirer sa réforme injuste, inutile, inacceptable !

L'intersyndicale appelle tous les agents à se mobiliser.
L'intersyndicale rejette catégoriquement le report de l'âge de départ à 64 ans et l'allongement de durée de cotisations à 43 ans.

**TOUS ensemble à Châlons
derrière la BANDEROLE intersyndicale DDFiP51
ou dans les autres manifestations**

Rassemblements dans la Marne

Reims : 10h00 Maison des Syndicats (15 bd de la Paix)

Châlons en Champagne : 10h00 Maison des Syndicats (1 pl de Verdun)

Épernay : 10h30 Place Carnot

Vitry le François : 11h30 Place de Gare
10h00 opération escargot (départ rond-point de Blacy)

Sézanne : 14h30 Place Champ Benoist

Montmirail : 15h00 Devant Axon Cable (2 Rte de Châlons)

Le gouvernement ne cesse de répéter que notre système est au bord de la faillite, qu'il est durablement déficitaire.

Or, comme le montre le rapport du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) de façon très claire notre système **est actuellement excédentaire de près de 900 millions d'euros en 2021, et devrait dégager un excédent de 3,2 milliards d'euros en 2022.**

Le déficit atteindrait 12 à 13 milliards d'euros en 2030.

Nos propositions sont finançables

Le financement de nos propositions est possible par :

- La fin des exonérations de cotisations sociales : 80 dispositifs d'exonérations se sont empilés depuis 30 ans !
En 2021, le manque à gagner pour la branche vieillesse de la sécurité sociale se monte à 15 milliards €, c'est-à-dire plus que le niveau du déficit prévu par le COR en 2030 !
- L'élargissement de l'assiette des cotisations et l'intégration des primes des fonctionnaires et de l'intéressement et la participation ;
- La fin des 28 % d'écart de salaire entre les femmes et les hommes, ce qui rapporterait 6 milliards € par an dans les caisses ;
- L'augmentation des cotisations d'un point, ce qui rapporterait près de 15 milliards €. l'augmentation des salaires de 10 % qui générerait 18 milliards € de cotisations ;
- L'indexation des salaires sur les prix ;
- Des créations massives d'emplois (un million d'emplois supplémentaires c'est 10 milliards € de cotisations retraites nouvelles). Le COR reconnaît lui-même que la dégradation des comptes dans la décennie à venir est en partie due aux mesures d'économie sur la masse salariale de la fonction publique territoriale et hospitalière. Répondre aux besoins criants de services publics améliorerait donc par contre-coup le financement du système.

